



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ FIRWOOD 75 HIGH TEMPERATURE RESISTING PAINT

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	FIRWOOD 75 HIGH TEMPERATURE RESISTING PAINT
Numéro du produit	75
Taille du récipient	5 & 20 litre containers

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Firwood Paints Ltd. Oakenbottom Road Bolton BL2 6DP T: +44 (0)1204 525231 F: +44(0)1204 362522
-------------	---

Personne à contacter	e-mail: sales@firwood.co.uk
----------------------	-----------------------------

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+44 (0) 1204 525231 (08.00-17.00)
--------------------------	-----------------------------------

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373 STOT SE 3 - H335
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	Xn; R48/20/21/22. Xi; R36/37/38. R52/53, R10
---	--

Environnement	Le produit contient une substance qui peut avoir des effets néfastes sur l'environnement.
---------------	---

Physicochimique	Chauffer peut engendrer des vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
-----------------	---

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement	Attention
-------------------------	-----------

FIRWOOD 75 HIGH TEMPERATURE RESISTING PAINT

Mentions de danger	<p>H226 Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H335 Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Mentions de mise en garde	<p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P314 Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.</p>
Contient	XYLÈNE
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.</p> <p>P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.</p> <p>P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p> <p>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p>

2.3. Autres dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

FIRWOOD 75 HIGH TEMPERATURE RESISTING PAINT

XYLÈNE	15% - 40%
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Liq. 3 - H226	R10 Xn;R20/21 Xi;R38
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 4 - H312	
Acute Tox. 4 - H332	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H335	
STOT RE 2 - H373	
Asp. Tox. 1 - H304	
STOT SE 3 - H335	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
Contact cutané	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.
---------------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Le produit est inflammable. Chauffer peut engendrer des vapeurs inflammables. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.
-----------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

FIRWOOD 75 HIGH TEMPERATURE RESISTING PAINT

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorb spillage with non-combustible, absorbent material. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

XYLÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 100 ppm 435 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 150 ppm 650 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

FIRWOOD 75 HIGH TEMPERATURE RESISTING PAINT

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Court terme : 442 mg/m ³ Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 221 mg/kg p.c. /jour Industrie - Cutanée; Long terme : 3182 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 260 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 65.3 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; : 1872 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme : 12.5 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- Eau douce; 0.327 mg/l - Eau de mer; 0.327 mg/l - Sédiments (eau douce); 12.46 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 12.46 mg/kg - Sol; 2.31 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; 6.58 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur. Prévoir une fontaine oculaire.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à vapeurs organiques.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Odeur	Aromatique.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	137-143 @°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	25°C (Coupelle fermée).
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 0.8
Densité de vapeur	>1

FIRWOOD 75 HIGH TEMPERATURE RESISTING PAINT

Densité relative	0.9-1.5 @ @ 20°C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau
Viscosité	50-280 mPas @ 25°C

9.2. Autres informations

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum <565 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants puissants.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 2 069,10821436

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 7 034,96792882

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 20 691,0821436

Inhalation Gas or vapour is harmful on prolonged exposure or in high concentrations.

Ingestion Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Nocif par contact avec la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

Organes cibles Peau Yeux Système respiratoire, poumons

Informations toxicologiques sur les composants

XYLÈNE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

FIRWOOD 75 HIGH TEMPERATURE RESISTING PAINT

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1 700,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1 700,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ gaz ppmV) 5 000,0

Espèces Rat

ETA inhalation (gaz ppm) 5 000,0

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Dangereux pour l'environnement. May cause long-term adverse effects in the aquatic environment.

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 4.2 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: >2.93 mg/l, Daphnia magna

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, heures: mg/l, Poissons

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 96 heures: 3.3 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Bioaccumulative potential Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage :

12.4. Mobilité dans le sol

Informations écologiques sur les composants

FIRWOOD 75 HIGH TEMPERATURE RESISTING PAINT

XYLÈNE

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1263

N° ONU (IMDG) 1263

N° ONU (ICAO) 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) PAINT

Nom d'expédition (IMDG) PAINT

Nom d'expédition (ICAO) PAINT

Nom d'expédition (ADN) PAINT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Risque subsidiaire ADR/RID

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Etiquette IMDG

Classe/division ICAO 3

Risque subsidiaire ICAO

FIRWOOD 75 HIGH TEMPERATURE RESISTING PAINT

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Code de consignes d'intervention d'urgence 3YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Document d'orientation Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Publié par Responsable HSE.

Date de révision 09/12/2014

Révision 4

Numéro de FDS 10171

Statut de la FDS Approuvé.

FIRWOOD 75 HIGH TEMPERATURE RESISTING PAINT

Phrases de risque dans leur intégralité	R10 Inflammable. R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau. R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R38 Irritant pour la peau. R48/20/21/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire, poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.